

L'enfermement : jalons théoriques

Vendredi 6 février 2009

**Maison des Suds (Pessac)
Salle des stages**

10h45 Introduction du séminaire (Guy DI MEO, Véronique ANDRE, Bénédicte MICHALON)

Séance 1 -

11h Benoit MAJERUS (Historien, Université Libre de Bruxelles)
La folie des espaces - Des espaces de folie? Relire Erving Goffman

12h Nicolas FISCHER (Politologue, Sciences Po Paris)
Camp, exception et Etat de droit : le cas de la rétention administrative des migrants étrangers en France

13h-14h Pause déjeuner

Séance 2 -

14h Samuel DEPRAZ (Géographe, Université de Lyon 3)
La mise en parc de la nature, enfermement ou ségrégation spatiale ?

15h Claire LABRUE (Géographe, Université de Limoges)
L'enfermement de l'habitat par la forêt. Le paysage enfermant

16h-16h30 Discussions et conclusion

Avec le soutien
de l'UMR ADES et de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3

Contacts

Bénédicte MICHALON, Chargée de recherche Cnrs, b.michalon@ades.cnrs.fr
Véronique ANDRE, Maître de Conférence Université Bordeaux 3, v.andre@ades.cnrs.fr

Ce séminaire est le premier d'une réflexion collective nouvellement amorcée au sein d'ADES (Pessac). La question de l'enfermement est commune à plusieurs membres du laboratoire, dont les travaux tournent autour de deux problématiques *a priori* éloignés l'une de l'autre.

Nous réfléchissons autour de l'idée que l'époque contemporaine serait tout à la fois celle de la mobilité, des flux de biens et de personnes, des espaces fluides et mouvants, mais aussi celle de processus relevant de l'immobilité, du stationnement, de l'enfermement. Cet état se formalise à travers diverses procédures politiques de rétention et par la mise en place de configurations spatiales spécifiques. De multiples limites sont matérialisées dans l'espace, qui ont vocation à créer, renforcer et protéger un ordre. Des individus sont alors placés et maintenus contre leur gré dans des lieux particuliers au service de la construction d'une certaine altérité (le migrant, le travailleur, le criminel). Ici, nous nous attachons à l'étude des prisons, des centres de rétention administrative et centres de demandeurs d'asile, ainsi que des camps de travailleurs, dans différents pays. Nous souhaitons comprendre les procédures, les acteurs et les effets de l'enfermement, au-delà des particularités des lieux dans lesquels nous conduisons nos enquêtes.

La question de l'enfermement est abordée par une autre équipe de chercheurs de l'UMR ADES à travers une réflexion sur les dispositifs de zonage environnementaux considérés comme une forme « d'enfermement de la nature ». Le « dispositif zonage environnemental », entité spatiale par essence, instituée en norme, s'inscrit dans l'évolution de la pensée en environnement, au sens où il traduit des façons de représenter la nature et l'environnement, de les « désirer » et de construire leurs inter-relations. Il acquiert en ce sens une forte dimension politique. Enfin, il s'inscrit aussi globalement dans un rapport à la technique, rapport d'autant plus essentiel que l'on s'intéresse à des espaces au Sud et au Nord. Selon l'espace qu'il doit circonscrire, les fonctions écologiques et sociales qu'il doit assurer et les contextes géographiques dans lequel il est développé, il prend différentes configurations spatiales et fonctionnelles. Outil de protection strict d'objets environnementaux considérés rares et/ou « de qualité », outil de gestion (et de développement) d'espaces et/ou d'espèces remarquables, outil de gestion et de régulation d'une ressource « locale » à partager, les déclinaisons du « dispositif zonage » sont multiples.

C'est dans cette double généalogie et dans une volonté de travail collectif que s'inscrit ce séminaire, qui vise à lancer une réflexion théorique. Notre objectif est de chercher à dépasser la puissance évocatrice du mot « enfermement » dans ses usages quotidiens, pour en sonder les potentialités scientifiques. Si le terme d'« enfermement » vient rapidement à l'esprit lorsque l'on évoque des lieux tels que les établissements carcéraux ou les parcs naturels, il nous faut réfléchir à cette spontanéité pour la dépasser. Le séminaire abordera donc les points suivants.

Il s'agira de travailler à la définition d'une notion scientifique de l'enfermement. Comment en préciser le sens par rapport à des notions connexes, fréquemment mobilisées en géographie, telles que : limite, discontinuité, clôture, frontière, enclavement, fermeture, ségrégation ? Certains invoquent une multiplicité de lieux soumis à des dynamiques de délimitation et de fermeture géographiques comme emblématiques de la prégnance d'une logique dite « d'enfermement », et postulent ainsi l'existence de processus politiques, sociaux et spatiaux communs à tous ces lieux : prisons, hôpitaux psychiatriques ou aires protégées, mais aussi gated communities, enclosures, navires, laboratoires scientifiques, collèges, domiciles... Une optique aussi généralisante ne fait-elle pas perdre au terme d'« enfermement » de son intérêt heuristique ? A vouloir faire de l'enfermement une notion trop englobante, ne la vide-t-on pas de sa substance ? Notre démarche vise à l'inverse à construire un outil à usage plus limité, relatif à des espaces placés sous le double sceau de la limite matérielle et de la contrainte politique, mais qui conserverait sa capacité à sous-tendre un regard critique et distancié sur le monde contemporain.

Ce faisant, nous questionnerons les apports de ce terme à nos réflexions. Si le mot « enfermement » n'apparaît pas encore comme une notion ou un concept scientifique de la géographie, peut-être est-ce parce qu'il n'est pas indispensable à l'analyse ? Qu'apporte-t-il de plus que les quelques notions précitées pour une compréhension spatiale des faits sociaux ? Est-il réellement utile à des recherches consacrées à l'univers carcéral, aux dispositifs de contrôle des migrations internationales ou aux politiques de protection de l'environnement ? Pourquoi parler d'enfermement à propos de ces phénomènes sociaux ? En retour il nous faudra travailler les apports des lieux sélectionnés pour nos enquêtes à la mise en œuvre d'une notion scientifique d'enfermement.

Le séminaire aura également pour but de réfléchir à quelques théories et auteurs-clé pour la mise en œuvre d'une réflexion sur les processus d'enfermement, et sur la construction d'une notion scientifique, parmi lesquels Foucault, Goffman, Agamben. Il nous faudra appréhender la manière dont ils développent la question de l'enfermement, notamment à travers certains lieux archétypaux (prisons, établissements psychiatriques). Quelles sont les idées avancées, leurs apports, les travaux qu'ils ont suscités, leurs utilisations – ou non – par les géographes ? Ces auteurs développent-ils sur l'enfermement des idées compatibles les unes avec les autres, ou sont-ils en débat voire en contradiction ? Emploient-ils eux-mêmes le mot « enfermement », et si oui, dans quel(s) sens et dans quels usages ? Quels sont les autres termes mobilisés, dans quel(s) contexte(s), à quelles fins, avec quelles relations à l'enfermement ? En fonction de cela, est-il légitime pour nous de recourir à ce terme pour parler des travaux de ces auteurs, si eux-mêmes ne le mobilisent pas ?